

Port louis, le 15 janvier 2018,

CAHIER DES CHARGES

OFFRE MAPA (marché à procédure adaptée) - STAGE A DUBLIN – ERASMUS+

Dépositaire de l'offre

Lycée Polyvalent Nord Grande Terre

Site de Beauport

97117 Port louis

Tél : 05 90 73 21 50

Pouvoir adjudicateur : Madame Odile DERUSSY, chef d'établissement,

Adjoint- Gestionnaire/Agent comptable : Madame Rosnie SITCHARN

Tél : 0590 21 73 50

E-mail : intendant.9711082z@ac-guadeloupe.fr

Contact pour tout renseignement d'ordre pédagogique et d'organisation :

- Madame Florence ZAMORA-REUGE : Email : flozamo@orange.fr
- Madame Marie Laetitia GAWLOWICZ : Email : marielaetitiagawlo@gmail.com

Description de l'offre

Forme du marché : Prestation – MAPA

Destination : DUBLIN

Période : 28/04/2018 au 30/06/2018

Nombre de nuits sur place : 62

Effectif : Nombre d'élève : 10 étudiants

Nombre d'accompagnateurs : 2 – du 28/04 au 05/05/2018

Mode de transport : AVION/TAXI/BUS

Type d'hébergement : famille d'accueil

Programme et horaires souhaités :

Le programme des activités prévu est la formation en milieu professionnel (entreprises, associations, ...) des étudiants. Les activités réalisées par les étudiants lors de leur stage dépendent de la formation de BTS dont ils sont issus et du lieu du stage.

Les étudiants en BTS en Economie Sociale Familiale (ESF) doivent mettre en œuvre une action qui impulsera une modification de comportement du public dans un des domaines de la vie quotidienne (l'alimentation-santé-hygiène ; l'habitat-logement ; le budget-consommation ; l'environnement).

Les étudiants en BTS en Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie (MECP) doivent s'impliquer dans une activité relevant de la fabrication à la distribution de produits cosmétiques ou de la conception à la mise en œuvre de prestations esthétiques.

Les étudiants en BTS Services et Prestations dans le Secteur Sanitaire et Social sont amenés à participer à la réalisation des missions dévolues aux établissements des services sociaux, sanitaires, médico-sociaux et socio-éducatifs.

Les horaires du stage seront ceux de la structure qui les accueille, avec un maximum de 40 heures par semaine.

Modalités de financement

Acompte à la commande : le montant doit être clairement indiqué sur la facture.

Solde à la remise des documents de voyage : le solde doit être clairement indiqué sur la facture.

A inclure dans le devis le pack assurance annulation, assistance rapatriement.

(Cf. circulaire 2005 022 du 2/2/2005 précisant le dispositif à la réglementation du paiement après service fait).

Présentation des offres des organismes

Dossier en langue française qui devra contenir :

- **Un devis d'un prestataire de services** spécifiant le prix global du voyage (hors Avion), ainsi que le prix unitaire, comprenant au minimum, les conditions de transport (hors avion), l'hébergement en pension complète, la proposition de lieux de stage adaptés aux étudiants, le suivi des stages en entreprise des étudiants, l'accompagnement des étudiants lors de leur séjour dans le pays étranger, l'assurance responsabilité civile (RCP) de l'organisateur.
- **Les prix** : ils sont fermes et sous réserve de changements d'effectifs et de dates, à l'exception des voyages en ferries, train et avion.
- **Trains** : les organismes doivent respecter les conditions de vente de la SNCF et des compagnies ferroviaires internationales.
- **Autocar** :
 1. caractéristiques jour/nuit :
 2. Nombre de chauffeurs (doublage/relais) :
 3. Éléments de confort (ceintures de sécurité) :
 4. Les schémas de conduite avec temps de conduite et de repos des chauffeurs sont envoyés avec le dossier de départ.
- **Avion** : application des conditions de vente de chaque compagnie.
- **Ferries** : les organismes proposent un itinéraire (jour et/ou nuit) et des horaires prévisionnels justifiant le tarif présenté.

- **Une lettre de présentation** de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie du certificat d'immatriculation, ou, jusqu'à juillet 2013, de l'arrêté de l'agrément ou la licence, la copie de la garantie financière.
L'organisme doit spécifier si des réductions particulières sont accordées en cas de fidélité ou de voyages multiples.

A noter : le tribunal du siège de l'organisme est seul compétent en cas de litige auprès des tribunaux.

Transmission de l'offre

- **Forme de l'envoi** : envoi par mail accepté si doublé d'un envoi papier (courrier)
- **Destinataires** : le chef d'établissement (pouvoir adjudicateur, seul habilité à signer les contrats)
 1. Les renseignements d'ordre pédagogique sont à voir avec le professeur organisateur du voyage
 2. Les renseignements d'ordre financier et matériel sont à voir avec le gestionnaire de l'établissement et/ou le mandataire désigné par le chef d'établissement.

Assurances et garanties

Il peut y avoir des restrictions à la réalisation du contrat selon préconisation du Ministère des Affaires Etrangères qui, seul, est habilité à interdire une destination particulière.

Examen des offres et attribution du marché

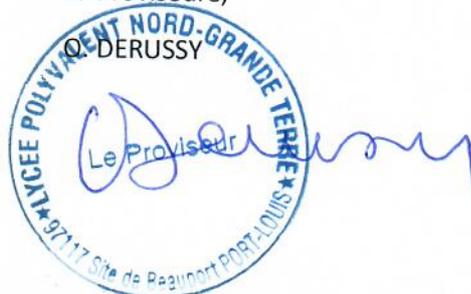
1. Les garanties offertes par l'organisme et ses qualités professionnelles.
2. le contenu pédagogique de l'offre, la pertinence des activités.
3. La pertinence de l'offre en matière de transport et d'hébergement et les garanties certifiées.

Jugement des offres

L'offre la mieux classée conformément au barème suivant :

1. Le prix : 40%
2. Les garanties et qualités professionnelles pour 60%

La Provisseure,
O. DERUSSY



Le Provisseur